



## Compte-rendu du CDAS du 21 octobre 2021

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Validation du compte-rendu du CDAS du 17 juin 2021
- 2 – Intervention de Cédric (présentation du site comité d'entreprise.com)
- 3 – Informations du groupe de travail du CNAS-CTM
- 4 – Répartition de la dotation annuelle des crédits d'Action Locale
- 5 – Arbre de Noël
- 6 – Questions diverses

Ce CDAS était le dernier sous la présidence de M. Lavyssière, qui quittera la Meuse le 1<sup>er</sup> décembre. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa carrière ainsi que dans sa vie personnelle.

### **Présentation du site Internet** ***comité d'entreprise.com***

Un commercial du site comité d'entreprise.com est venu nous faire découvrir l'offre qu'il propose afin d'étudier la possibilité de bénéficier d'avantages financiers sur un panel d'offres variées (voyages, parcs de loisirs ou animalier, cinéma, piscine, spectacles, concerts, activités sportives, parfums, électroménager, etc.) sur le modèle des comités d'entreprises du privé.

Cela sera étudié prochainement et nous vous tiendrons informés en début d'année prochaine.

### **Informations du groupe de travail** **du CNAS/CTM**

M. Lavyssière a donné quelques informations sur l'avancée des travaux de la réforme de l'action sociale, en particulier sur la privatisation d'une partie des résidences EPAF, que nous regrettons. En effet, 14 des 21 résidences EPAF vont être revendues pour n'en conserver que 7, ainsi que 2 colonies de vacances.

L'argent recueilli par ces ventes servirait à rénover les structures conservées. Les agents bénéficieraient cependant un tarif préférentiel dans les résidences vendues. Nous regrettons que le manque d'entretien et d'investissement de l'État dans ces résidences aient provoqué une perte de leur attractivité, entraînant leur vente au privé.

À noter également la mise en place d'ici septembre 2022 d'une organisation régionale de l'Action Sociale qui regroupera un coordinateur régional et des délégués départementaux. Ces derniers deviendront des

# Section de la Meuse



« référents de proximité ». Le budget local devrait être maintenu, tout comme les CDAS départementaux.

À voir si cette réorganisation sera profitable à un petit département rural comme la Meuse.

## Répartition budgétaire :

### Retraités :

L'accès à la plateforme Happyvisio a été mis en place cet été afin de bénéficier de conférences, ateliers et autres programmes en ligne ; Les agents continuent de recevoir un panier gourmand de l'Action sociale lors de leur départ en retraite.

### Aide scolaire :

Pour rappel, vous avez la possibilité d'accéder à des cours de soutien scolaire avec des profs en ligne pour vos enfants sur la plateforme « toutapprendre ». Les premiers retours sont très positifs, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme LOUVET. Vous pouvez retrouver le lien du site et les codes d'accès sur la page « actualités locales » d'Ulysse Meuse (actu du 29 juin 2021).

### Santé :

Comme nous l'avions évoqué au précédent CDAS, une convention avec deux psychologues va être signée très prochainement. Elle permettra à chaque agent qui le souhaite de bénéficier d'une prise en charge de 40 euros à raison de 3 séances chez une psychologue conventionnée. Audrey PETIT se situe à Belleville sur Meuse à la Maison de Santé, et Sylvie BERGER à Bar-Le-Duc, boulevard Poincaré. Il vous faudra simplement prendre l'attache de Mme GENIN, Assistante Sociale, ou le Docteur Chevillard, Médecin du travail, pour obtenir un « bon » avant de prendre contact avec les psychologues.

À noter que les tarifs s'élèveront à 55 euros pour la psychologue Mme PETIT à Belleville sur

Meuse, et 45 euros pour Mme BERGER à Bar-Le-Duc. Vous n'aurez à payer que le reliquat une fois les 40 euros d'aide déduits. La mutuelle devrait également vous permettre de vous faire rembourser le reste à charge afin que le coût ne soit pas un frein à ces consultations parfois très bénéfiques, à la fois sur un plan personnel et professionnel.

## Arbre de Noël :

Si la situation sanitaire le permet, l'Arbre de Noël se déroulera le 1er décembre au CITY BOWL à Verdun. Il faudra par contre vous inscrire auprès de Mme LOUVET en amont, vous y serez invités par courriel. Les enfants recevront un pochon de friandises ainsi que les cartes cadeaux pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour information, le pass sanitaire sera obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans.

Les agents techniques, agents PACTE et agents BERKANI (agents d'entretien) devraient quant à eux bénéficier d'un panier gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année.

## Questions et infos diverses :

Nous rappelons l'accès aux aides de l'ALPAF dont vous pouvez bénéficier (infos sur leur site internet).

Également, le séjour en résidence EPAF des retraités a bien eu lieu à Saint-Raphaël et a remporté un grand succès.

L'action sociale réfléchit d'ores et déjà à des sorties et événements pour le printemps 2022, nous vous tiendrons informés !

Vos représentantes :

Eve CULTOT,

Françoise JACOBEE,

Anne LEPAPE